

Règlement d'utilisation

Pour la location de salles de la Rehaklinik Tschugg AG

Contact:

Daniel Salchli
Responsable du service technique
daniel.salchli@rehaklinik-tschugg.ch
Tél.: 032 338 42 40

Elisabeth Mumenthaler
Responsable de la restauration
elisabeth.mumenthaler@rehaklinik-tschugg.ch
Tél.: 032 338 42 00

Coordonnées bancaires:

Compte chez Zürcher Kantonalbank ZKB, Postfach, 8010 Zürich
Compte: 1148-8476.957
IBAN: CH4800700114808476957
BIC: ZKBKCHZZ80A
Compte au nom de: Rehaklinik Tschugg AG, Bethesda 6, 3233 Tschugg

Dispositions générales

Les locaux tels que le Mühle, le bâtiment de la salle et d'autres locaux de la Rehaklinik Tschugg AG peuvent être loués à des tiers.

Art. 1 Location

¹ Pour la location des salles, une demande écrite doit être adressée aux personnes de contact indiquées au moyen du formulaire de demande. Le formulaire de demande correspondant, accompagné d'un contrat d'utilisation, est disponible auprès des personnes de contact susmentionnées ou sur l'Intranet de la RTS.

² La location des salles est soumise à des frais. Le comité de direction de la Rehaklinik Tschugg AG fixe les tarifs (annexe 1).

Art. 2 Nettoyage et évacuation des déchets

Le nettoyage des locaux et l'élimination des déchets sont assurés par le service d'entretien. Les frais de nettoyage sont facturés à un montant forfaitaire de CHF 90.00. Tout travail supplémentaire sera facturé séparément.

Art. 3 Prestations supplémentaires

Les éventuelles prestations supplémentaires telles que la restauration (p. ex. café etc.), la cuisine (p. ex. petits pains etc.), la blanchisserie (p. ex. tablier de cuisine, torchons etc.) et l'éventuel support technique sont facturées séparément selon le volume de travail.

Art. 4 Maintien de l'ordre

¹ Tous les utilisateurs des locaux (locataires, spectateurs et spectatrices etc.) sont tenus de prendre soin des locaux et des installations, y compris de l'inventaire.

² Les locaux doivent être laissés en bon état après chaque utilisation.

Art. 5 Responsabilité

¹ Les organisateurs ainsi que les utilisateurs et utilisatrices sont responsables de tous les dommages qu'ils causent aux bâtiments, au mobilier, aux appareils, aux installations et aux équipements. Les éventuels dommages doivent être immédiatement signalés aux personnes compétentes de la Rehaklinik Tschugg AG.

² La Rehaklinik Tschugg AG décline toute responsabilité en cas de dommages corporels ou matériels.

³ La Rehaklinik Tschugg AG décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de matériel ou d'objets de toute natures entreposés dans les locaux par le locataire.

Art. 6 Places de parc

Le stationnement est autorisé exclusivement sur les places prévues à cet effet, c'est-à-dire sur les places de parc de la Rehaklinik Tschugg AG.

Art. 7 Dispositions particulières

Sur demande motivée, le comité de direction de la Rehaklinik Tschugg AG peut, dans des cas exceptionnels, convenir d'un forfait ou exonérer des frais.

Art. 8 Entrée en vigueur

Le règlement d'utilisation entre en vigueur dès son approbation par le comité de direction de la Rehaklinik Tschugg AG.

Le règlement d'utilisation a été approuvé par le comité de direction de la Rehaklinik Tschugg AG lors de sa séance du 28.11.2023 et entre en avec effet immédiat.

Pour le comité de direction RTS



Michel Franzelli
Directeur général et présidence CD



Reto Jundt
Responsable des finances et membre CD

ANNEXE 1

Tarifs pour la location de salles

Salle	Tarif demi-journée	Tarif journée entière
Mühle incl. terrasse	CHF 150	CHF 250
Predigtsaal	CHF 150	CHF 250
Saalgebäude	CHF 250	CHF 400
Predigtsaal + Saalgebäude	CHF 350	CHF 600
Autres salles	<i>Tarif sur demande</i>	<i>Tarif sur demande</i>

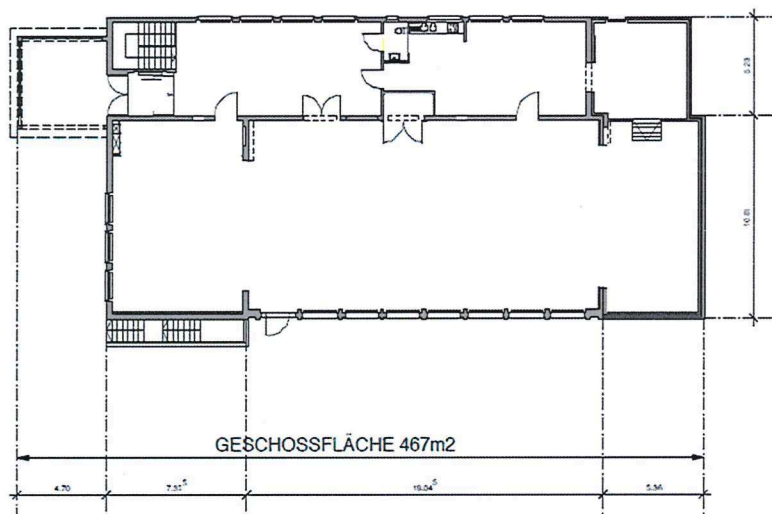
ANNEXE 2

ÉQUIPEMENT DES LOCAUX

Saalgebäude

Dimensions	Salle 18.00 m × 10.00 m, hauteur 4.30 m Scène 6.90 m × 5.00 m, hauteur scène 2.80 m
Occupation maximale	215 personnes incl. scène (officiellement autorisé) Configuration concert max 154 personnes (11 rangées de 14 chaises chacune) Configuration salle de banquet max. 130 personnes (avec 6 chaises/table)
Infrastructure sur place	240 chaises, pour configuration concert 40 tables (180x80 cm) pour 4-6 chaises chaque table Scène avec lumière (installations lumière sur scène) Système de haut-parleurs (haut-parleurs de plafond) et microphone Beamer avec connexion HDMI, écran (largeur 4.00 m) WLAN Halle d'entrée / foyer 10.80 m x 5.00 m H= 2.55 m avec garde-robe Cuisine avec les prestations possibles
Sortie de secours	1 porte direction foyer, 1 porte direction cuisine, 1 porte direction dehors: > ceux-ci doivent toujours rester libres
Remarques	Toutes les salles sont accessibles aux personnes handicapées

Plan Saalgebäude



Autres Salles

Salles	Surface (m2)	Longueur x Largeur	Hauteur	Occupation maximale
Mühle EG Innenraum	35.00	7.60 x 4.60 m	2.25 m	env. 60 personnes
Mühle Terrasse	72.00	15.00 x 4.80 m	---	env. 40 personnes
Predigtsaal (Saalgebäude)	67.00	10.00 x 6.70 m	3.30 m	env. 40 personnes

Infrastructure et prix dans les salles Predigtsaal et Saalgebäude

- Beamer et toile, écran de présentation, connexion HDMI: gratuit
- Laptop: ½ journée CHF 60.00 | 1 journée entière CHF 120.00
- Laserpointer: gratuit
- Flipchart: gratuit
- Whiteboard: gratuit
- WLAN: gratuit
- Microphone sans fil: CHF 30.00 | pièce
- Place de parc: gratuit

Tous les prix incluent la TVA

Sont considérées comme ½ journée les heures suivantes:
08.00 h – 12.00 h ou 13.00 h – 17.00 h ou 18.00 h – 23.00 h

Sont considérées comme 1 journée entière les heures suivantes:
08.00 h – 17.00 h